



Des plateformes performantes au service de l'agroécologie



Déployer l'agroécologie en tant que réponse globale et cohérente aux multiples enjeux que doit affronter l'Afrique de l'Ouest pour faire émerger des systèmes alimentaires territoriaux durables, reste un défi immense. L'agroécologie dispose des atouts potentiels pour affronter les enjeux de sécurité alimentaire, de promotion de systèmes agricoles et alimentaires durables et réactifs aux changements climatiques, de préservation des ressources, de résilience des communautés et des ménages, de sécurité sanitaire des aliments et de compétitivité économique et commerciale. Mais la mutation profonde et durable des agricultures, au sens large, ne pourra s'accomplir sans une transformation des approches et pratiques de l'ensemble des institutions et acteurs du secteur agricole et du développement rural. Pour y parvenir, il faut produire et valoriser les connaissances et les savoir-faire, structurer le dialogue entre la recherche et les utilisateurs, entre la recherche et l'appui-conseil, intégrer la complexité des systèmes d'exploitation, raisonner à l'échelle des territoires, etc. Les réseaux, plateformes, alliances et cadres de concertation sur l'agroécologie sont, à différentes échelles, des outils essentiels et stratégiques à cet égard. Près de 120 structures investies dans l'agroécologie et relevant de ces modes de structuration multi-acteurs (OP, recherche, appuis conseil, secteur privé, collectivités locales...) ont été identifiées et questionnées dans la région. Ce diagnostic et ces propositions reposent sur cette analyse.

Des plateformes et cadres de concertation pour fonder des orientations politiques fortes

*Cette note aux décideurs a été préparée par
la Direction de l'Agriculture et
du Développement Rural et
l'Agence Régionale pour l'Agriculture
et l'Alimentation
de la CEDEAO*

avec l'appui financier de :



et l'appui technique de :



Cette complexité ouvre évidemment la porte à de multiples définitions de l'agroécologie. D'une part, cette dernière n'est pas une doctrine et d'autre part, elle se décline selon de multiples processus et itinéraires en fonction des conditions agro climatiques, des potentialités du milieu et des marchés, de l'historique des exploitations, des dynamiques locales, etc. Ajoutons à cela la notion de transition entre d'une part des modes de production traditionnels ou conventionnels et d'autre part des systèmes agroécologiques intégrés, et il est aisé de mesurer les difficultés rencontrées pour qualifier et caractériser les systèmes répondant aux fondamentaux de l'agroécologie.

L'exercice est d'autant plus nécessaire qu'ont fleuri un ensemble d'approches spécifiant des formes d'agriculture alternatives à l'agriculture conventionnelle : agriculture durable, agriculture intégrée, agriculture raisonnée, agricul-

ture intelligente face au climat, agriculture écologiquement intensive, permaculture, etc. Ces approches envisagent de répondre à tout ou partie des enjeux listés ci-dessus.

L'agroécologie repose sur une approche holistique du système alimentaire d'un territoire. Elle englobe de manière systémique la gestion des écosystèmes animaux, végétaux et humains, la production agricole, l'élevage, la pisciculture, l'aménagement du territoire, la lutte contre les effets du changement climatique, la nutrition humaine, la gestion durable de la biodiversité, le développement des filières et tous autres domaines en lien avec un système alimentaire durable.

Dans ce contexte, il est essentiel que l'ensemble des parties prenantes (États, institutions régionales, collectivités locales, organisations de producteurs, institutions de recherche, de formation et d'appui-conseil, acteurs de développement local, acteurs des chaînes de valeur, etc.) se comprennent et partagent des objectifs et des principes d'action. C'est à cet égard que les plateformes d'échanges multi-acteurs constituent des espaces de construction essentiels.

Aussi, l'adoption d'un cadre d'orientation, voire d'une législation, relatifs au déploiement de l'agroécologie est essentiel. Il devra permettre d'éviter la prolifération d'approches diverses, liées notamment à des opportunités de financement dans le cadre de l'adaptation au changement climatique, en particulier. Ce besoin de cadre d'orientation se pose également au niveau régional, tout en gardant à l'esprit que ce cadre devra intégrer la diversité des situations nationales. En effet, le niveau régional — complémentaire du niveau national — est pertinent pour construire un cadre favorable : mutualisation des capacités de recherche et de formation, capitalisation et diffusion des bonnes pratiques, homologation des biopesticides, labélisation des produits issus de l'agroécologie, promotion des échanges régionaux des produits agroécologiques transformés, etc.

La révision en cours de l'ECOWAP offre une opportunité exceptionnelle pour travailler sur ces différents aspects et

déboucher sur des consensus tant au niveau régional qu'au niveau des politiques et programmes nationaux. Pour parvenir à des orientations publiques claires, des concertations inclusives sont déterminantes et porteuses d'efficacité et d'efficience à l'étape de mise en œuvre des choix retenus.

Outres les parties prenantes directes, ces cadres d'orientation doivent également impliquer les différents ministères concernés par l'une ou l'autre des dimensions des systèmes alimentaires fondés sur l'agroécologie : économie et finances, industrie et artisanat, formation professionnelle, recherche, environnement et gestion des ressources naturelles, santé et sécurité sanitaire des aliments, etc.

Identité, mode de fonctionnement et gouvernance

Il existe d'ores et déjà de multiples structures impliquées dans la promotion de l'agroécologie. Souvent de création récente (depuis le début des années 2000), elles rencontrent d'importantes difficultés en matière de gouvernance. Les difficultés portent parfois sur l'identité même de l'organisation, en lien avec une compréhension approximative de l'agroécologie et des concepts qui s'y rapportent. Dans certains cas, les structures restent peu enracinées, ou leurs membres peu engagés dans la vie associative. Ces handicaps concernent tant les structures associatives de base que des organisations à l'échelle plus large, voire certaines plateformes ou cadre de concertation multi-acteurs. D'une façon plus générale, on constate un gap de compétences ou de capacités qui se traduit par des difficultés à établir des planifications stratégiques, à mobiliser des ressources internes et externes, à mettre en adéquation les moyens et les actions, à animer les organes de gouvernance interne



et à les renouveler, à rendre des comptes aux membres et aux partenaires. Ces dysfonctionnements affectent la crédibilité des organisations, leurs capacités à réaliser leurs missions, leur pouvoir d'influence des politiques publiques.

Par conséquent, un très gros investissement devra être consenti dans deux directions :

- Le renforcement des capacités des acteurs en planification et gestion stratégiques orientées vers les résultats de développement en agroécologie (vision et mission consensuelles, plans d'action concertés) et appuis logistiques et organisationnels pour améliorer la gouvernance et les modes de fonctionnement des structures engagées dans l'agroécologie. Il s'agit d'appuyer ces organisations à travers un diagnostic et la définition d'un plan stratégique couvrant l'ensemble des questions de développement organisationnel : vision, identité, gouvernance, gestion des compétences et formation, développement des capacités (échanges d'expériences, tutorat, mentorat, coaching, co-construction, etc.) ;
- Le renforcement des plateformes et cadres de concertation à l'échelle nationale afin de faire d'eux des interlocuteurs fiables vis-à-vis des partenaires nationaux et internationaux. Il s'agira en particulier de définir une charte qui clarifie le partenariat, le rôle, la responsabilité et les engagements des structures membres d'une plateforme nationale ou des coalitions de ce type. Le respect de la charte offre aux partenaires de ces organisations des garanties indispensables à la solidité des partenariats.

Différencier les appuis selon le degré de structuration

Les besoins d'appui à la structuration des plateformes sont différenciés et dépendent de nombreux facteurs. De façon schématique, trois cas de figure se présentent et appellent des actions spécifiques :

- Certaines structures ne disposent pas d'une organisation optimale sur le plan administratif, technique et financier. Ce premier groupe nécessite un accompagnement de bout en bout pour les aider à se structurer puis à déployer leur plan de travail ;
- Certaines structures disposent d'une bonne organisation, mais qui reste peu fonctionnelle. Pour cette deuxième catégorie, il convient d'identifier les obstacles à leur fonctionnement et appuyer la définition d'un plan d'accompagnement ;
- Enfin, pour les structures bien organisées et fonctionnelles, il convient d'accompagner la mise à l'échelle de leurs actions et de promouvoir les échanges d'expériences avec les deux autres catégories de structures de sorte à mutualiser les bonnes pratiques organisationnelles, techniques et financières.

Le recours à l'utilisation d'outils de diagnostic et d'évaluation institutionnelle appropriés permettra d'affiner cette classification et de préciser les besoins d'appui.

Approche technique et méthodologique vis-à-vis de l'agroécologie

Les analyses ont montré qu'il existe une pluralité de concepts, de méthodes, d'approches et d'outils d'intervention en agroécologie au sein d'une même structure et entre structures. Ceci tient à des différences de compréhension du concept, et à une pléthore de partenaires qui interviennent auprès des acteurs.

Pour améliorer l'efficacité des interventions, il se révèle nécessaire de créer une synergie autour des approches et méthodes d'intervention retenues dans le cadre des concertations nationales et régionales. À cette fin, il convient :

- D'appuyer les plateformes ou structures nationales à travers des formations ou des séminaires thématiques ;
- De développer les collaborations avec les instituts de recherche spécialisés en agroécologie pour mettre au point des pratiques agroécologiques ayant fait leurs preuves dans les différents contextes nationaux, selon les objectifs poursuivis, les cibles et les résultats obtenus ;
- De renforcer au niveau régional (UEMOA, CEDEAO, CILSS) l'Alliance pour l'agroécologie en Afrique de l'Ouest (3AO) pour une coordination des actions de capitalisation, diffusion d'informations et de formation sur les approches et méthodes d'interventions en agroécologie. Le rôle de la 3AO consistera également à développer un plaidoyer en faveur de l'élaboration d'un outil partagé d'évaluation des performances des approches et méthodes utilisées en agroécologie. Cet outil fournira des preuves aux décideurs politiques et aux autres parties prenantes sur le choix des approches et méthodes recommandables ;
- D'apporter un soutien technique et financier au développement des capacités et d'autres ressources essentielles qui permettront au personnel technique des institutions à maîtriser les approches et méthodes de mise en œuvre des programmes d'agroécologie.

Mise en relation, synergies et coordinations des actions

La diversité des initiatives en matière d'agroécologie constitue un potentiel important en termes de transformation des systèmes alimentaires. Cependant, réaliser ce potentiel dans le sens d'un passage à l'échelle impose d'agir dans plusieurs directions :

- Accompagner les plateformes locales et nationales à réaliser une cartographie des acteurs et des partenariats en place. Cette base de connaissance permet d'identifier les complémentarités et synergies potentielles, bases de nouveaux partenariats et d'échanges de pratiques et d'expériences ;
- Mettre en place des moyens incitatifs qui encourageraient

les synergies et les relations partenariales, tels que les appels à proposition de projets ou initiatives avec des taux de financement élevés lorsqu'ils associent différents acteurs (Organisations de producteurs, recherche, formation, collectivités locales...);

- Renforcer les structures de coordination partenariales, de façon à disposer de ressources humaines qualifiées dans le domaine de la gestion des relations et de la coordination entre différentes catégories d'acteurs

Communication et cibles

Une communication pertinente et ciblée est essentielle au développement de l'agroécologie, notamment pour développer une information positive, combattre les idées reçues, et partager les connaissances et les résultats. À cette fin, trois actions devront être entreprises :

- Appuyer la conception de stratégie et de plans de communication précisant les objectifs, les supports, les formats de contenu, les cibles, etc.;
- Renforcer les capacités des structures dans le domaine de la communication : supports écrits, supports visuels, réseaux sociaux, plateforme de partage des connaissances;
- Renforcer les capacités des acteurs à aligner les objectifs des programmes sur les objectifs de co-développement communicationnel. Il s'agira de permettre aux bénéficiaires et cibles des actions des projets et programmes de participer à la construction des informations et à leur diffusion. Il s'agira également de s'assurer que les cibles sont bien choisies, et que leur responsabilité liée à la production d'informations est renforcée;

- Développer les capacités et méthodes d'évaluation d'impacts des actions de communication.

Financement et développement des partenariats

La question du financement reste une préoccupation majeure pour toutes les structures nationales et régionales. Bien souvent, les financements internes sont très insuffisants pour couvrir les charges de la structure, et les ressources externes privilégient les actions concrètes avec impacts, et négligent fréquemment les charges organisationnelles. Le développement des capacités dans ce domaine doit permettre de construire les bases d'une durabilité financière et intégrer l'établissement des comptes d'exploitation, la gestion financière, l'identification des canaux et opportunités de financement, le déploiement d'offres de services marchands (appui-conseil, gestion de l'information, etc.). Trois propositions fortes émergent du diagnostic :

- Développer les compétences des structures dans le plaidoyer en faveur de lignes de financement des budgets publics orientées vers l'agroécologie et dans la mobilisation des financements;
- Accompagner les plateformes à développer des produits et services uniques et performants qui leur permettront d'établir une offre de services mieux identifiée facilitant la mobilisation des ressources;
- Appuyer les structures à définir une stratégie de financement et un plan de durabilité financière qui assure un fonctionnement en continu et évite la déperdition des ressources humaines.

Pour en savoir plus

Commission de la CEDEAO, Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation, Étude sur l'état des lieux des réseaux et plateformes nationaux et régionaux existants en matière d'agroécologie, de formation en agriculture durable; cartographie des initiatives et organisations impliquées et propo-

sitions pour le renforcement d'un réseau d'acteurs de l'agroécologie en Afrique de l'Ouest. Rapport final. 2023.

<https://araa.org/sites/default/files/2024-12/202304%20-%20Rapport%20Final%20EdL%20plateformes.pdf>

Une publication de l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA)

4e et 5e étages, immeuble de la CRBC

Place de la Réconciliation, Cité OUA, Quartier Atchanté, 01 BP 4817 Lomé 01, Togo

☎ +228 22 21 40 03

✉ araa@araa.org – www.araa.org

✂ @ARAA_CEDEAO

📘 @araaraaf

Cette note est publiée sous la seule responsabilité de la CEDEAO et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'AFD et de l'UE